

28.09.2006 – 16:00 Uhr

FNS conférence de presse: Synthèse partielle du Programme national de recherche 48

Berne (ots) -

Utiliser la valeur des paysages alpins

Le paysage joue un rôle significatif pour l'économie alpine. Dans sa synthèse partielle qui paraît aujourd'hui*, le Programme national de recherche «Paysages et habitats de l'arc alpin» (PNR 48) montre que la conservation du paysage ouvre aussi des opportunités économiques aux zones alpines que ce soit par le recours à des stratégies économiques ou une meilleure utilisation des paysages comme bien public. Toutefois, certaines régions alpines ne disposent que d'un potentiel limité, qui pose la question du soutien à leur apporter et de leur capacité à survivre.

Quelle est la valeur des paysages alpins et comment faire pour la traduire en revenu? Telles sont les deux questions centrales auxquelles se sont consacrés plus de dix projets de recherche du PNR 48, qui ont permis de mettre clairement en évidence différentes interactions dans un champ de tension entre protection et utilisation par exemple en se penchant sur les parcs naturels ou sur l'exploitation agricole, forestière et touristique. Une autre question a également été clarifiée: celle des flux financiers entre l'arc alpin et le reste de la Suisse. Ainsi, les versements de compensation au profit des régions alpines représentent, par le biais de la péréquation financière, des subventions et du système fiscal, quelque 3300 francs par résident de ces régions. Sans ces versements, la différence de revenu par rapport aux autres régions de Suisse serait de 31% environ. Et même avec la compensation, les revenus en région alpine sont inférieurs de 21% au reste de la Suisse, comme l'ont montré les recherches.

Protéger et ouvrir de nouveaux marchés

La synthèse thématique du PNR 48 «Utiliser la valeur des paysages alpins» fournit une vue d'ensemble approfondie des chances de réussite de différentes stratégies de développement dans l'arc alpin, ainsi que des recommandations à l'attention des décideurs. Elle montre que des opportunités s'ouvrent pour les régions alpines et leurs paysages, et qu'elles n'ont pas été complètement saisies. Elles résident d'un côté dans l'amélioration de stratégies économiques, comme le tourisme, l'utilisation d'énergies renouvelables (bois, eau, vent), ou dans une commercialisation intensive de produits issus de l'économie de montagne. A cet égard, l'association entre ressources naturelles et certains produits ou certaines prestations de service semble prometteuse. Il est vrai que la concurrence est grande et les niches toujours plus difficiles à trouver. Mais en innovant, il est possible de conquérir de nouveaux marchés, comme le montre par exemple le succès des nuitées en iglou.

D'un autre côté et c'est une chance supplémentaire pour l'arc alpin, le paysage est susceptible d'être utilisé de manière optimale comme un bien public si l'on associe davantage les rémunérations faites à la population alpine avec certains objectifs écologiques et des prestations visant à la protection et l'entretien du paysage. Ici, tout l'art réside dans le choix des incitations, pour ne générer ni développement inadéquat ni surplus de produits agricoles.

Chances économiques

Les temps sont surtout difficiles pour le tourisme, notamment pour les régions éloignées des agglomérations sans offre touristique

concurrentielle. Il est vrai que dans les régions reculées, les parcs naturels peuvent ouvrir de nouvelles perspectives. Toutefois, l'effet économique régional ne se déploie que si les utilisations traditionnelles sont combinées de manière novatrice avec des prestations de service d'un genre nouveau, comme par exemple des offres attrayantes de tourisme doux, de parcs à thème, etc. Dans de nombreux cas, la protection des paysages naturels apporte un avantage important sur le plan économique, mais les sommes offertes pour que l'on renonce à leur exploitation sont souvent faibles. Un fonds pour l'environnement ou un marché doté de droits au développement peuvent constituer de nouvelles formes de financement pour la protection du paysage alpin. Les chances de développement des régions peuvent également être améliorées avec des labels. Ils simplifient la commercialisation et sont susceptibles d'être utilisés pour concentrer les versements publics sur le plan régional. L'agriculture peut contribuer de manière importante à l'attrait des paysages, mais ses perspectives de revenu sont maigres. De fait, la forêt devrait continuer de s'étendre dans l'arc alpin. Au niveau fédéral, la nouvelle péréquation financière (NPF) crée une bonne base pour le développement des régions alpines. Mais il est possible d'améliorer encore la cohérence des différentes stratégies politiques régionale, soutien au tourisme, prestations de base eu égard aux aspects concernant les paysages et le développement régional. Par ailleurs, il faut aborder encore plus fréquemment et plus activement les perspectives d'avenir au plan cantonal et régional dans un contexte plus vaste.

Une stratégie active pour aller de l'avant

En dépit de stratégies prometteuses, de nombreuses régions alpines dépendront à l'avenir aussi d'un soutien direct (comme la péréquation financière). La question de savoir dans quelle mesure il sera possible de maintenir ainsi le peuplement de toutes les vallées reculées reste politique. Les chances et les dangers d'un exode sélectif ou complet doivent faire l'objet d'une discussion ouverte. Une stratégie active visant à aller de l'avant en impliquant les personnes concernées est plus prometteuse que l'attentisme. Quant à la protection du paysage, elle représente une mise en valeur et laisse ouvertes de nombreuses options pour les générations futures.

Informations:

www.pnr48.ch

A propos du PNR 48 en général:

Prof Bernard Lehmann

Président du Comité de direction du PNR 48

Institut für Agrarwirtschaft ETH Zürich

CH-8092 Zurich

tél.: +41 (0)44 632 53 91

mobile: +41 (0)79 416 61 42

fax: +41 (0)44 632 10 86

e-mail: bernard.lehmann@iaw.agrl.ethz.ch

A propos de la synthèse thématique

«Utiliser la valeur des paysages alpins»:

Helen Simmen

Ecoplan

Schützengasse 1

CH-6460 Altdorf

tél.: +41 (0)41 872 10 60

mobile: +41 (0)78 774 14 33

fax: +41 (0)41 872 10 63

e-mail: simmen@ecoplan.ch

Felix Walter

Ecoplan

Thunstr. 22

CH-3005 Berne

tél.: +41 (0)31 356 61 61

mobile: +41 (0)76 462 05 38
fax: +41 (0)31 356 61 60
e-mail: walter@ecoplan.ch

* Helen SIMMEN, Felix WALTER, Michael MARTI (Ecoplan), Den Wert der Alpenlandschaften nutzen, thematische Synthese zum Forschungsschwerpunkt IV «Raumnutzung und Wertschöpfung» des Nationalen Forschungsprogramms 48 «Landschaften und Lebensräume der Alpen» des Schweizerischen Nationalfonds, vdf-Verlag, Zurich, ISBN 372813080x; ISBN13: 9783728130808.

L'édition française du livre paraîtra probablement fin octobre, début novembre 2006 aux éditions vdf (voir ci-dessus).

Le texte de cette information ainsi que la documentation de la conférence de presse se trouvent le 28.9.06 dès 16 heures sur la page d'accueil du Fonds national suisse:
<http://www.snf.ch/communique>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100516777> abgerufen werden.